
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 12

Votants: 13

Séance du 01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le premier juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 01 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Louis VERDET, Rollin ROGER, Hervé SKUPSKI, François BARELLE, Mathieu CHAUDEZ, Florian DELAHAYE, Perrine COULOMB, Yannick FRESKO, Christian PLANCKE, Jean-Louis LEGRIS, Alain JESSUS, Vincent CREPIN

Représentés: Jean-Claude LEVIS par Jean-Louis VERDET

Excuses: Delphine DELANNOY, Ludovic BOUHIER

Absents: Vincent CREPIN

Secrétaire de séance: Mathieu CHAUDEZ

Objet: Recrutement d'un adjoint technique saisonnier - DE 2024 17

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux à réaliser (installation de la signalétique commerce, etc...), et l'approche des vacances, et des fêtes communales, et propose de recruter un adjoint technique saisonnier, du 22 juillet au 13 septembre 2024.

La grille indiciaire de cet agent est celle de la fonction publique, échelle C1, indice brut 367, majoré 366.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de l'agent sur la base de 17h00 par semaine.

Objet: QUESTIONS DIVERSES - QD 2024 07

- Rappel sur l'organisation du bureau de vote.
- Opération Nettoyons la Nature : L'opération aura lieu le samedi 28 septembre prochain. Une information sera transmise à la population à ce sujet.
- Course cycliste de Tilloy les Mofflaines, le dimanche 22 septembre
- Le Cojeul Olympique Club d'Hénin sur Cojeul demande une subvention plus conséquente. Une subvention de 100 € a été votée en 2024, et les filets ont été changés cette année. Il est rappelé que l'association a permis d'obtenir une des subventions.
- Une demande a été déposée en mairie afin d'utiliser la salle des fêtes pour des cours de sport. Un accord de principe est donné, sous réserve de conditions à définir avec l'organisateur. La convention sera établie ultérieurement.
- Révision du PLUi à venir, discussion sur les dents creuses.
- Le cyber centre pourra continuer à la rentrée 2024, dans les conditions actuelles. Les ateliers numériques de la Communauté Urbaine reprendra fin juillet à l'issue des congés de l'animatrice.
- Location du logement communal : publicité de la vacance du logement, disponible à compter du 1er août 2024.
- Marché communal : le conseil municipal remercie et souligne l'implication et le travail de Pascale LESAGE dans l'organisation de ce marché hebdomadaire. La possibilité de délocaliser le marché devant la salle le Moal est étudiée, afin d'améliorer la visibilité et donc d'attirer un maximum de clientèle. Le terrain n'est pas propice à l'installation (gazon, électricité, etc...). Une discussion avec les commerçants et à Pascale LESAGE est à prévoir prochainement.
- Inscriptions brocante : inscriptions par téléphone au 06.72.05.34.82, à partir du 15 juillet, chaque lundi, mardi et mercredi des mois de juillet et août, de 18h00 à 20h00.
- Postes de la fête communale.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.